



RENTREE 2025 – 2026

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant à l'Ensemble scolaire La Providence en Brocéliande pour l'année scolaire 2025/2026. Au nom des Administrateurs et de l'ensemble des Personnels, nous vous remercions de la confiance que vous portez à notre établissement, à ses équipes pédagogique, administrative et éducative.

Vous trouverez dans cette circulaire les premiers renseignements pratiques ; conservez bien cette circulaire pour la rentrée prochaine.

Au terme de cette année scolaire, nous tenions aussi à saluer la qualité et la richesse du dialogue et de la concertation au sein de notre communauté éducative : soyez en sincèrement remerciés.

A titre plus personnel, je tenais également à vous remercier très sincèrement pour toutes ces belles années passées à la tête de notre établissement et j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame ROZEC qui reprend la mission de Chef d'établissement à la rentrée prochaine.

Soyez sûrs de notre investissement total au service de l'épanouissement et de la réussite humaine et scolaire de vos enfants, de nos élèves.

Permettez-nous de vous souhaiter de très bonnes vacances, une belle continuation à tous les jeunes, parsemée de joies et de réussites.

Eric PÉRON
Chef d'Etablissement

Isabelle ROZEC
Chef d'établissement

ORGANISATION DE LA RENTREE

1) Rentrée des 6^{èmes}, 2^{ndes} GTP (Générales, Technologiques et Professionnelles), le :

Lundi 01 septembre 2025 à 08h30

Prévoir pour les 2° GTP une tenue sportive, gourde pour l'après-midi du 01/09.

Nous accueillerons les parents de 6^{ème} qui le souhaitent de 08h30 à 09h30 pour un temps d'échange et de présentation générale.

2) Rentrée et cours pour les 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes}, 1^{ères} GTP et Terminales GTP, le :

Mardi 02 septembre 2025 à 08h30

Les élèves de 6^{èmes} et de 2° GTP n'auront pas classe le mardi 02 septembre 2025

.../...



3) A partir du mercredi 03 septembre 2025, l'emploi du temps s'applique à toutes les classes.

4) Rentrée des BTS 1^{ère} année, en présence de leur maître d'apprentissage, le :

Lundi 25 août 2025 à 09h00

Le photographe passera dans l'établissement pour effectuer les photos scolaires : **le mercredi 10 septembre 2025**

Assemblée Générale de l'APEL : Le jeudi 18 septembre 2025 à 19h30 en salle de permanence du Collège.

Présentation des niveaux : ces soirées sont importantes pour bien démarrer l'année :

6°	mardi 09 septembre 2025 à 18h30
5°/4°/3°	jeudi 11 septembre 2025 à 18h30
2° GT/2° TNE	lundi 08 septembre 2025 à 18h30
1° G et 1° STI2D	mercredi 10 septembre 2025 à 18h30
T° G et T° STI2D	mercredi 17 septembre 2025 à 18h30
1° MELEC et T° MELEC	lundi 15 septembre 2025 à 18h30

Gestion de PAI /PAP :

Si votre enfant bénéficie d'un PAI ou d'un PAP (à renouveler tous les ans), merci de penser à contacter Mme MORIZE au 02 99 06 44 39, Référente pour le suivi des élèves à BEP de l'Etablissement.

PSC :

Conformément aux directives de l'Education Nationale, une formation aux premiers secours doit être dispensée à tous les élèves. Ceux de 5° et de 2° n'ayant pas leur attestation seront pris en charge par les Sapeurs-Pompiers 35 au cours du 1^{er} trimestre. Cette formation de 50 € sera incluse dans la scolarité et lissée sur 10 mois.

ASSURANCE SCOLAIRE

Votre enfant doit être couvert par une assurance pour toutes les activités extrascolaires : sortie nature, excursion au musée, séjour pédagogique ou linguistique... mais aussi pour la cantine. Elle doit garantir les dommages que votre enfant pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile) et ceux qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels). (Circulaire n° 2011-117 du 3-8-2011).

Un message vous sera envoyé via Ecole Directe pour vous rappeler de téléverser l'attestation d'assurance scolaire de votre/vos enfants fin août.

FOURNITURES

Agenda : Le choix du type d'agenda est libre, cependant il doit rester un outil de travail. Il doit être vérifié par vous et peut l'être par les enseignants. Le cahier de texte en ligne ne peut se substituer à l'agenda papier.

Pour les Collégiens

Voir liste jointe. L'APEL vous propose de passer commande en local via le lien <https://www.helloasso.com/associations/apel-la-providence-mtb/boutiques/fournitures-scolaires-2025-2026>

.../...



Pour les Lycéens

Les listes vous seront communiquées à la rentrée, par chaque professeur. Il n'y aura pas de commande groupée pour cette rentrée 2025/2026.

Pour tous les collégiens, les lycéens d'enseignement général technologique et professionnel

Par mesure d'hygiène, nous demandons aux familles de fournir à leur(s) enfant(s) des écouteurs afin de travailler l'oral en cours de langue vivante (modèle simple et économique).

Pour les secondes professionnelles uniquement

Voir document annexe joint (Liste d'outillage – Bac pro MELEC).

MANUELS SCOLAIRES

En Collège et en Lycée, ils sont confiés gratuitement aux élèves. Seuls les cahiers de TP sont à la charge des familles. Ils sont fournis par le collège et répercutés dans la facture annuelle.

Pour l'ensemble des élèves de La Providence, les manuels scolaires seront remis à la rentrée. Une caution de 50 euros sera portée sur la facture. Elle vous sera rendue en fin d'année sous forme d'un virement unique après restitution et selon l'état des livres.

Tous les manuels devront impérativement être recouverts dès le début de l'année. Ils devront être identifiés au nom de l'élève.

E.P.S

En cas de dispense prolongée, l'élève devra fournir obligatoirement un certificat médical.

L'élève dispensé doit se présenter à son enseignant qui sera seul juge de sa présence en cours.

La tenue sera adaptée à l'activité pratiquée. Les tennis et les chaussures seront propres pour la salle omnisports.

A.S. - ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ETABLISSEMENT

Elle fonctionne le mercredi après-midi pour le collège et un soir de la semaine à partir de 16h30 pour le lycée. L'encadrement est assuré par les professeurs d'E.P.S. Les élèves peuvent y pratiquer, entre autres, le Badminton, le Cross (*d'autres activités pourront être proposées en début d'année*). L'inscription se fera en début d'année scolaire auprès du professeur d'E.P.S. de votre enfant. Il sera alors possible pour lui de déjeuner au self le mercredi.

CARTABLERIE

Un casier individuel sera attribué aux collégiens. Merci de prévoir un cadenas à clé dont 1 double sera remis au Responsable de Vie Scolaire du Collège afin d'éviter de couper le cadenas en cas de besoin.

Les lycéens intéressés devront en faire la demande auprès de la Vie Scolaire du Lycée.

DOSSIER DE BOURSE

Pour les collégiens (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) : le dépôt du dossier se fera du 1^{er} septembre au 16 octobre 2025

Pour les lycéens : le dépôt du dossier se fera du 1^{er} septembre au 16 octobre 2025.

CHANGEMENT D'ADRESSE, DE TELEPHONE OU D'EMAIL

Merci de prévenir l'Accueil, par mail, de tout changement intervenant en cours d'année scolaire : administration@laprovidence.org.

.../...



COMPTABILITE – SCOLARITE - RESTAURATION

Pour les familles déjà présentes dans l'établissement qui ont changé de coordonnées bancaires : merci de fournir un nouveau RIB à la comptabilité.

S'il y a un changement concernant la restauration, merci de le préciser à Mme PAIN (Secrétariat comptable) pour le 25 août 2025 par mail.

La carte d'accès/Restauration est à conserver pour l'année scolaire à venir.

Un séjour pédagogique peut être organisé en cours d'année.

Un courrier d'information vous sera alors transmis par le Professeur Principal.

Y seront indiqués les modalités ainsi que le coût du voyage.

ATTENTION :

Pour les collégiens, quel que soit l'emploi du temps :

Du lundi au vendredi :

La présence des élèves est obligatoire de 08h25 à 16h30

Accueil possible à partir de 08h00

Pour les externes : sortie à 12h25/rentrée à 13h30

La sortie se fera *pour tous* à 16h30 (Une permanence est possible jusqu'à 17h45 sauf le vendredi).

NOUS CONTACTER – NOUS RENCONTRER

Par téléphone : 02 99 06 44 39

Par courriel : administration@laprovidence.org

Site internet : <https://laprovidence-enbroceliande.fr/>

**L'ETABLISSEMENT SERA FERMÉ
DU 09 JUILLET 2025 - 17 h 00
AU 22 AOUT 2025 - 09 h 00**